

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVIII

Québec, 30 septembre 1905

No 7

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 97. — Les Quarante-Heures de la semaine, 97. — Prière quotidienne pendant le mois d'octobre, 98. — S. G. Mgr Blanche, 98. — Chronique diocésaine, 99. — La Sainte Eucharistie, 101. — Paule Mandatori Sacchetti, 103. — Un bel acte de foi envers le Saint Sacrement, 106. — La criminalité chez les enfants en France, 107. — Contre les mauvaises lectures, 108. — Pourquoi le comte de Chambord n'a pas rétabli la monarchie française, 109. — Touchante coutume italienne, 110. — Les trois sourires d'un vieillard mourant, 111. — L'Alliance française, 111. — Boxeurs et francs-maçons, 112. — Bibliographie, 112.

Calendrier

— o —

1	DIM.	b	XVI apr. Pent. et 1 oct. Sol. du Très Saint Rosaire. <i>dbl. 2 cl. Kyr.</i> de la Ste Vierge. II Vép., mém. du suiv., de S. Remi (II Vép.) et du dim.
2	Lundi	b	SS. Anges Gardiens, <i>dbl. maj.</i>
3	Mardi	†v	De la férie.
4	Merc.	b	S. François d'Assise, confesseur, <i>dbl. maj.</i>
5	Jeudi	†b	Du Saint Sacrement.
6	Vend.	b	S. Bruno, confesseur.
7	Samed.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

1er octobre, Saint-Marc. — 2, Saints-Anges. — 3, Saint-Malachie. — 4, Saint-Côme. — 5, Sainte-Christine. — 6, Lotbinière.

Archevêché de Québec, 23 septembre 1905.

Monsieur l'abbé Charles-David Bacon, curé de l'Islet, décédé le 21, était membre de la Caisse ecclésiastique, de la Société d'une messe, et de la congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

C.-A. COLLET, ptre,
Secrétaire.

— o —
Prière quotidienne pendant le mois d'octobre

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour le développement des œuvres de patronage en faveur des enfants et des jeunes gens.

Résolution apostolique : Travailler à créer, à entretenir ou à relever les patronages.

— o —
Sa Grandeur Mgr Blanche

Nous annonçons, la semaine dernière, le choix fait par le Saint-Siège du T. R. P. Blanche comme vicaire apostolique du golfe Saint-Laurent.

La création de ce nouveau diocèse, à titre de Vicariat apostolique, dans la province de Québec, est un événement à plus d'un point de vue. Ce Labrador canadien dont le développement industriel et commercial est si rapide, accuse donc en même temps un important progrès religieux. Et depuis les temps voisins de notre séparation d'avec la France, c'est la première fois que nous reverrons parmi nos évêques un « Français de France ».

C'est peut-être aussi la première fois qu'un membre de la congrégation des Eudistes est appelé à la dignité épiscopale.

Monseigneur Blanche, ancien supérieur du collège de Versailles et aussi du collège de Church Point, Nouvelle-Ecosse, est doué de remarquables talents administratifs, comme

peuvent bien le laisser supposer les charges diverses qu'il a occupées dans sa Congrégation.

Dans ces dernières années, lorsque les lois persécutrices forcèrent les Eudistes, comme la plupart des autres ordres religieux, à s'exiler de France, le R. P. Blanche réussit à trouver pour ses frères des asiles aux Etats-Unis et au Canada, soit dans les maisons d'enseignement, soit dans le ministère des paroisses et missions. Pour ne parler que du Canada, les RR. PP. Eudistes sont maintenant établis dans les diocèses de Chicoutimi, de Valleyfield, de Rimouski, d'Halifax et de Chatham.

Mais surtout ils sont chargés de la desserte de toute la côte nord du golfe Saint-Laurent, et de tout le territoire compris sous le nom de Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent.

Le T. R. P. Blanche, qui était provincial de sa Congrégation en Amérique et préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, résidait à Chicoutimi depuis une couple d'années. C'est là que la dignité épiscopale est allée le chercher.

La Préfecture apostolique devient le Vicariat apostolique, et le Préfet apostolique est maintenant le Vicaire apostolique du golfe Saint-Laurent.

On s'attend que les Bulles du nouvel évêque arriveront de Rome dans les premiers jours du mois d'octobre.

La consécration épiscopale de Mgr Blanche aura lieu, à la cathédrale de Chicoutimi, le samedi 28 octobre, fête des saints apôtres Simon et Jude. Le prélat consécrateur sera S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec.

Mgr le Vicaire apostolique fera des Sept-Isles, croyons-nous, le siège de sa résidence, et s'y rendra au cours du mois de novembre.

Chronique diocésaine

— Le 21 septembre, fête de saint Mathieu, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

TONSURE : — MM. James Queenan, *du diocèse de Manchester* Albert Walloch, *du diocèse de Marquette*, et Charles-Joseph Leddy, *du diocèse de Manchester*.

DIACONAT : — MM. Jules Laberge, Ulric Martel, Alfred Car-

rier, Léon Gauthier, Cyrille Gagnon, Arthur Lapointe, Joseph Ferland, *du diocèse de Québec*; Joseph Moreault et Octave Caron, *du diocèse de Rimouski*, et Napoléon Laflamme, *du diocèse d'Albany, N.-Y.*

— Le 23 septembre, à la Basilique aussi, Sa Grandeur a conféré les ordres suivants :

ORDRES MINEURS : — MM. Joseph Gauvin, Joseph Houde, Joseph-Eucher Lavoie et Alfred Lemieux, *du diocèse de Québec.*

PRÊTRISE : — M. Jos.-Jules-Homère Laberge, *du diocèse de Québec.*

— Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Aug. Vézina, auxiliaire à Saint Jean Deschaillons ;

M. l'abbé S. Bélanger, vicaire à Saint-Roch de Québec ;

M. l'abbé T. Gelly, vicaire à Jacques-Cartier ;

M. l'abbé Alph. Doucet, vicaire à l'Islet ;

M. l'abbé Jules Laberge, assistant-secrétaire à l'Archevêché.

— Ainsi qu'il se fait chaque automne, dans beaucoup des paroisses de la ville il y a des retraites suivies par diverses catégories de personnes.

Dimanche dernier, Monseigneur l'Archevêque présida, à l'église de Saint-Sauveur, à la clôture de l'une de ces retraites, qui avait été dévotement suivie par les Enfants de Marie de la paroisse. L'église était absolument remplie de ces pieuses retraitantes, et la cérémonie fut très solennelle. En réponse à une adresse qu'on lui présenta, Sa Grandeur donna à ces Enfants de Marie les plus utiles conseils pour la mise à profit des faveurs spirituelles reçues au cours de la retraite.

— Lundi, S. G. Mgr l'Archevêque assista aux funérailles de feu M. l'abbé Bacon, curé de l'Islet, et donna l'absoute. S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, avait chanté la messe d'enterrement. Mgr Mathieu, Mgr Têtu, et environ soixante-dix prêtres étaient venus rendre les derniers devoirs au pasteur pieux et zélé qu'avait été M. Bacon.

M. l'abbé D. Pelletier, curé de Bienville, fit en termes excellents l'oraison funèbre du distingué et vénéré prêtre défunt.

— Mardi, Monseigneur a fait la bénédiction de la nouvelle église de Saint-Maxime de Scott (Beauce) et d'un carillon de

cloches. Mgr L.-A. Paquet, donna le sermon avec son talent oratoire bien connu, tout imprégné de science et de perfection littéraire. On nous dit que cette église est très belle, et fait grand honneur à la paroisse et à son curé, M. l'abbé G. Rémilard. Aussi, dans l'allocution qu'il prononça, Mgr l'Archevêque ne manqua pas de féliciter chaleureusement le curé du succès qui avait couronné son travail, et les paroissiens du zèle et de la bonne entente qui ont assuré la réussite de leurs efforts.

— Mercredi, Sa Grandeur donnait la confirmation à un groupe considérable de la population enfantine de Thetford Mines. Cette petite ville, qui se développe si rapidement, voit sa prospérité augmenter tous les jours.

— Au commencement de la semaine, nous avons reçu, à l'Archevêché, l'agréable visite de M. l'abbé Clapin, P. S. S., supérieur du Collège canadien de Rome.

La Sainte Eucharistie

INSTRUCTION DU CURÉ D'ARS AUX ENFANTS DU CATÉCHISME

— o —

Jésus est là, mes enfants, dans le sacrement de son amour, qui soupire et intercède sans cesse auprès de son Père pour les pécheurs. A quels outrages n'est-il pas exposé pour rester au milieu de nous ? Il est là pour nous consoler ; aussi devons-nous lui rendre visite souvent. Combien un petit quart d'heure que nous dérobons à nos occupations, à quelques inutilités, pour venir le prier, le visiter, le consoler de toutes les injures qu'il reçoit, lui est agréable !

Mes enfants, quand vous entrez à l'église et que vous prenez de l'eau bénite, quand vous portez la main à votre front pour faire le signe de la croix, regardez le Tabernacle : Notre-Seigneur Jésus-Christ l'entr'ouvre au même moment pour vous bénir.

Ah ! si nous avions les yeux des anges, en voyant Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est ici présent, et qui nous regarde, comme nous l'aimerions ! nous ne voudrions plus nous en séparer ; nous voudrions toujours rester à ses pieds : ce serait un avant-goût du ciel ; tout le reste nous deviendrait insipide. Mais, voilà ! . . . c'est la foi qui manque. Nous sommes de pau-

vres aveugles : nous avons un brouillard sur les yeux. La foi seule pourrait dissiper ce brouillard . . .

Tout à l'heure, mes enfants, quand je tiendrai Notre-Seigneur dans mes mains, quand le bon Dieu vous bénira, demandez-lui qu'il vous ouvre les yeux du cœur ; dites-lui comme l'aveugle de Jéricho : « Seigneur, faites que je voie ! » Si vous lui disiez sincèrement : « Faites que je voie ! » vous obtiendriez certainement ce que vous désirez, parce qu'il ne veut que notre bonheur ; il a ses mains pleines de grâces, cherchant à qui les distribuer, hélas ! et personne n'en veut . . . O indifférence ! ô ingratitude ! . . .

Notre-Seigneur est là comme victime . . . aussi, tenez ! une prière bien agréable à Dieu, c'est de demander à la sainte Vierge d'offrir au Père éternel son divin Fils, tout sanglant, tout déchiré pour la conversion des pécheurs.

Mes enfants, écoutez bien cela : toutes les fois que j'ai obtenu une grâce, je l'ai demandée de cette manière ; cela n'a jamais manqué. Quand vous faites la sainte communion, il faut toujours avoir une intention, et dire, sur le point de recevoir le corps de Notre-Seigneur : « O mon bon Père qui êtes dans les cieux, je vous offre en ce moment votre cher Fils, tel qu'on l'a pris, qu'on l'a descendu de la croix, qu'on l'a déposé entre les bras de la très sainte Vierge, et qu'elle l'a offert en sacrifice pour nous. Je vous offre son très saint corps, et par la bouche de sa sainte Mère, je vous demande la rémission de mes péchés, afin de faire une bonne communion, pour obtenir telle ou telle grâce : la foi, la charité, l'humilité . . . »

Lorsque nous sommes devant le Saint Sacrement, au lieu de regarder autour de nous, fermons nos yeux et ouvrons notre cœur ; le bon Dieu ouvrira le sien. Nous irons à lui, il viendra à nous, l'un pour demander, l'autre pour recevoir : ce sera comme un souffle de l'un à l'autre. Que de douceur ne trouvons-nous pas à nous oublier pour chercher Dieu !

C'est comme dans les premiers temps que j'étais à Ars . . . Ecoutez bien cela, mes enfants. Il y avait un homme qui ne passait jamais devant l'église sans y entrer. Le matin quand il allait au travail, le soir quand il revenait, il laissait sa pelle et sa pioche, et il restait longtemps en adoration devant le Saint Sacrement. Oh ! j'aimais bien cela ! . . . Je lui ai demandé

une fois ce qu'il disait à Notre-Seigneur pendant les longues visites qu'il lui faisait. Savez-vous ce qu'il me répondit ? « Eh ! monsieur le curé, je ne lui dis rien. Je l'avise et il m'avise ! »

(Ici les larmes interrompaient la voix du saint catéchiste.) Il reprenait : « Que c'est beau, mes enfants, que c'est beau !!! »

Les saints se perdaient pour ne voir que Dieu, ne travailler que pour lui ; ils oubliaient tous les objets créés pour ne trouver que lui ; c'est ainsi qu'on arrive au ciel . . .

Paule Mandatori Sacchetti

ET LES AMES DU PURGATOIRE

Paule Mandatori Sacchetti est une veuve, morte à Rome en odeur de sainteté, dans la nuit du 4 au 5 août 1903, c'est-à-dire quelques heures après l'élection du cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, au souverain Pontificat. Cette élection, Paule l'avait prédite dès 1899 ; inspirée de Dieu, elle n'avait cessé de prier à cette intention, jusqu'au matin du 4 août 1903, disant à plusieurs reprises, et longtemps avant le Conclave, que le cardinal Sarto serait *Pie de nom et de fait* — Pie veut dire pieux ; — qu'il était *le Pape selon le cœur de Jésus*, à cause de sa profonde humilité ; que *son Pontificat serait glorieux et une grande grâce pour l'Église ET POUR LA FRANCE*. La pieuse servante de Dieu avait offert sa vie pour obtenir cette grâce, et son immolation avait été acceptée. Sa biographie, que l'on vient de publier, fait grand bruit dans la Ville Éternelle où tant de personnes, avec celui qui écrit ces lignes, ont eu le bonheur de la connaître, d'admirer sa piété et son zèle vraiment apostolique, sa charité sans bornes, le bien immense qu'elle a fait dans toutes les classes de la société romaine. Il faut espérer que sa *vie* ne tardera pas à paraître en français, pour la grande édification des lecteurs.

En attendant je veux résumer ici ce que Paule faisait en faveur des moribonds, des morts et des âmes du purgatoire.

Soit à Vallecorsa, ville où elle naquit en 1840, soit à Rome, où elle passa les dix dernières années de sa vie, y avait-il quelque pécheur endurci qui refusait, à l'heure de la mort, de se réconcilier avec Dieu ? Aussitôt on avertisait Paule Sacchetti. Elle se rendait auprès du mourant, restait un moment seule

avec lui, puis elle annonçait radieuse que le prêtre pouvait entrer, que l'infirmé voulait se confesser et mourir en bon chrétien. La recette était pour ainsi dire infaillible, tant cette âme privilégiée avait d'ascendant sur les plus rebelles aux exhortations des prêtres eux-mêmes.

Jusqu'en 1874, il n'y avait pas de cimetière public à Vallecorsa. Les sépultures avaient lieu dans les souterrains des trois églises de la ville. Or, Paule, s'étant plus d'une fois trouvée présente au moment où l'on déposait dans les caveaux le corps de quelque défunt, fut choquée du peu de respect avec lequel on accomplissait cette cérémonie funèbre. Se rappelant l'exemple du vieux Tobie qui s'était attiré les bénédictions du ciel en remplissant avec une religieuse vénération ce devoir et cette œuvre de miséricorde, elle voulut l'imiter de son mieux. Dorénavant, aucune sépulture ne fut faite en l'absence de Paule : elle allait d'une église à l'autre pour y présider. Elle ensevelissait elle-même les femmes ; disposait les personnes qui l'entouraient à ce rite de la douleur et du deuil ; descendait dans les souterrains et y déposait le cercueil de ses propres mains, avec d'innombrables précautions, après avoir mis le corps dans la bière en une posture décente. Encore à l'exemple de Tobie, elle interrompait ses repas, ses entretiens, son sommeil pour voler à l'église et faire cet acte de piété envers les morts.

Lorsque le cimetière fut établi hors de la ville, ne pouvant plus comme auparavant s'occuper des détails de la sépulture, elle chercha une compensation dans une plus parfaite assiduité à la prière pour les défunts. Elle se fit une règle d'assister à tous les enterrements et de multiplier les suffrages pour les trépassés.

Son zèle lui inspira une pratique vraiment admirable. Tandis que sa famille reposait, elle quittait furtivement la maison et se rendait au cimetière. C'était d'ordinaire entre onze heures et minuit qu'elle entreprenait ce pieux pèlerinage. Tantôt elle restait devant le portail, tantôt, si l'on avait négligé de le fermer, elle pénétrait dans l'enceinte du champ funèbre. Prosternée la face contre terre, elle priait longuement, puis elle se levait et parcourait les diverses allées, s'arrêtant auprès de plusieurs tombes et priant toujours prosternée. Le plus souvent elle faisait ces stations sur divers points le long du mur.

Bientôt un bruit mystérieux se répandit parmi le peuple. On parlait d'une ombre noire qui errait silencieuse autour du cimetière de Vallecorsa, vers le milieu de la nuit. Des paysans, qui avaient leurs chaumières alentour et rentraient chez eux vers minuit, l'avaient vue bien des fois ; les plus courageux sentaient leur cœur battre bien fort et ne pouvaient s'expliquer ce mystère.

Une fois, un brave homme, Michel Migliori, conduisait son petit âne, se rendant au moulin du village de Castro. Un peu avant d'arriver à l'entrée du cimetière, l'animal s'arrêta brusquement et il fut impossible à son maître de lui faire faire un pas de plus. L'ombre noire était étendue tout du long contre le mur et avait effrayé l'âne. Le conducteur reculait aussi épouvanté. Mais bientôt, ayant honte de sa poltronnerie, il prend son fusil, qu'il portait en bandoulière, vise et... le coup allait partir, lorsque l'idée lui vint d'approcher avant de tirer. A cet instant, l'ombre fit un mouvement et se redressa tout à coup. Michel s'avance et quelle n'est pas sa surprise de reconnaître M^{me} Paule Sacchetti, la *bonne maman*, la *providence du pays*, ainsi qu'on la nommait dans toute la vallée.

Lorsque Paule était ravie en extase, elle avait souvent la vision du purgatoire. Voici en quels termes elle raconte elle-même ce privilège que Dieu lui accordait :

« Chaque dimanche, après la sainte communion, Jésus me conduit visiter les âmes qui souffrent dans le Purgatoire. Il me montre en particulier celles des personnes que j'ai connues, avec tous les tourments qu'elles endurent, pour que je redouble de ferveur dans les prières que je fais pour elles et que je multiplie les suffrages en leur faveur.

« Ces âmes ont l'aspect de cristaux plus ou moins limpides. A mesure qu'elles se purifient de leurs taches, elles deviennent plus brillantes, jusqu'à ce qu'elles arrivent à avoir un tel éclat que l'œil ne peut le supporter. En dernier lieu, elles sont diaphanes, d'une légèreté incroyable ; alors elles s'élèvent comme de petits nuages très blancs et s'envolent au ciel. »

La servante de Dieu fut, en quelques circonstances, visitée elle aussi par les âmes du purgatoire.

Laisant à sa fille la belle fortune dont elle jouissait, elle s'était faite pauvre volontaire et vivait retirée à Rome au couvent des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Un jour, atteinte d'une fièvre violente, elle avait la gorge en feu et était en proie au tourment de la soif. Mais, par mortification, elle s'abstenait de presser le bouton de la sonnette électrique pour appeler la Sœur infirmière. Au moment où elle souffrait le plus, elle vit tout à coup entrer dans sa chambre et s'approcher de son lit deux personnes, un homme et une femme. Paule les regarde fixement et, pleine d'un invincible étonnement, elle s'écrie : « Mais n'êtes-vous pas mon père et ma mère défunts ? Et comment donc êtes-vous ici ? — Nous sommes venus pour te bénir et te reconforter, répondent-ils. Maintenant on va te porter à boire. » Et ils disparaissent.

Paule n'était pas encore remise de l'émotion que lui avait causée cette visite inattendue, qu'elle voit venir à elle une Sœur portant à la main une cruche d'eau. La servante de Dieu prend le vase et boit à longs traits. En rendant la cruche et en remerciant la Sœur, elle considère attentivement cette dernière et son visage ne lui rappelle aucun de ceux qu'elle voit tous les jours dans la communauté. Après quelques minutes d'hésitation, Paule lui dit : « Mais vous, ma Mère, vous n'étiez pas, il me semble, dans cette maison. Vous y êtes sans doute arrivée aujourd'hui ? — Je suis la fondatrice, répond la Sœur : courage, ma fille » ; et disant ces mots, elle disparaît à son tour.

La *Vie* de Paola Mandatori Sacchetti ayant été publiée avec l'autorisation du Maître du Sacré Palais et celle du vice-gérant de Rome, la véracité des faits que je viens de rapporter est par conséquent garantie par l'autorité ecclésiastique.

HENRI DE SURREL DE SAINT-JULIEN,

Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Un bel acte de foi envers le Saint Sacrement

— o —

Le *Vaterland* de Lucerne, cite le trait suivant :

Le prince de Furstenberg, si connu au loin à cause de son immense fortune, faisait dernièrement, dans les environs de Donaueschingen, une promenade en voiture avec un seigneur de ses amis. Non loin de la ville, ils rencontrèrent le curé de l'endroit portant le saint viatique à un malade. Ces deux messieurs descendirent aussitôt de voiture et reçurent la bénédiction du Saint des Saints. Ensuite, le prince, comme un

autre Rodolphe de Habsbourg, pria le curé de monter dans sa voiture, tandis que son compagnon et lui-même se placèrent sur le siège du cocher et conduisirent le prêtre jusqu'à la maison du malade.

— • • • —
La criminalité chez les enfants, en France
 — o —

1° *Statistique de la criminalité*

	En 1841	En 1891
Suicides de mineurs	149	463
Parricides par des enfants	1	3
Infanticides par des enfants	24	31
Vagabondage	1.094	3.300
Mendicité	364	1.753
Homicides, coups et blessures	2.761	5.101
Vols	5.650	15.756
Mœurs	260	783
Rébellion, outrages	868	2.562
Destruction, dévastation	418	845
Divers	5.004	5.882
Total:	13.593	36.484

Donc les enfants de 1891 commettaient 22.881 crimes ou délits de plus que ceux de 1841.

L'instruction laïque devait abolir la criminalité. C'est une faillite irrémédiable du laïcisme.

2° *Comparaison entre écoles laïques et congréganistes.* (1)

Nous lisons dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1890, p. 426.

« A Paris sur cent enfants poursuivis, on en trouve deux à peine qui soient sortis d'une école religieuse, toute proportion gardée.

« Sur cent enfants détenus à la Petite-Roquette, l'école congréganiste n'en fournit que onze, et l'école laïque quatre-vingt-sept.

« Cette statistique a été faite par ordre du tribunal de la Seine. »

(1) Il s'agit ici, on le comprend, des écoles neutres, d'où l'éducation religieuse est bannie, et non d'écoles où enseigneraient, par exemple, nos instituteurs et institutrices, tous si sincèrement religieux.

Donc l'enseignement religieux est plus efficace pour la bonne direction de l'enfance, que la morale scientifique de l'Etat.

Contre les mauvaises lectures

— o —

Les Dames de Pampelune (Espagne), à la suite d'une retraite d'après les Exercices spirituels de saint Ignace, ont pris solennellement, en face du Saint Sacrement, dans l'église de Saint-Dominique, l'engagement public qui suit :

« Nous nous engageons à ne lire ni livre, ni écrit quelconque contraire à la doctrine catholique, à la foi ou à la morale chrétienne.

« Nous nous engageons à ne recevoir ni livre des revues illustrées, même des journaux de modes, qui blesseraient le moins du monde la moralité.

« Nous nous engageons à ne lire aucun journal sectaire, immoral, anticlérical ou anticatholique, toutes feuilles condamnées d'ailleurs par les règles de l'*Index*.

« Nous nous engageons enfin à ne coopérer ni par souscription, ni d'une manière quelconque, au très grave péché de la mauvaise presse, que nous détestons de toute notre âme. Nous nous proposons au contraire de la combattre et de travailler, dans les limites de la prudence, à ce que d'autres suivent notre exemple. Oui, nous voulons, sans bruit, mais avec une constance et une énergie efficaces, lutter en faveur de la bonne presse contre la mauvaise. Pour cela, nous emploierons une arme toute puissante, l'influence éminemment chrétienne que toute femme catholique doit exercer dans la société, en qualité de mère de famille ou d'épouse.

« Cette influence est un don précieux de Dieu dont nous ne devons nous servir que pour un but élevé; nous voulons à tout prix en faire bon usage, l'utiliser pour la gloire et le salut des âmes, vu qu'il nous sera demandé un compte sévère de l'emploi que nous en aurons fait pour le bien ou pour le mal ».

**Pourquoi le comte de Chambord
n'a pas rétabli la monarchie française**

— o —

M. de Roux, président du groupe poitevin de l'*Action française*, vient de faire, sur les origines allemandes de la troisième République, reproduite par la revue de l'*Action française*, dans son numéro du 1^{er} juillet dernier, une conférence où je relève le passage suivant :

« Rappelant l'insolente démarche de l'ambassadeur allemand auprès du duc de Broglie : « Le comte d'Arnim, dit-il, d'ordre du chancelier de l'Empire allemand, vint faire auprès du duc de Broglie, après le 24 mai, une démarche pour le détourner de la monarchie.

« Le ministre français affecta de ne voir qu'une conversation privée dans cette insolente communication, et répondit en souriant que si l'Allemagne trouvait ce régime si bon, elle en pouvait essayer : le diplomate se le tint pour dit, mais à mesure que les chances de la Restauration semblaient se préciser, M. de Gontaut signalait de Berlin la colère du chancelier, et la menace paraissait assez grave pour que le maréchal de MacMahon attribuât la lettre du 27 octobre, qui rendit impossible la Restauration, au patriotisme du comte de Chambord, soucieux d'éviter à son pays une agression de l'Allemagne. »

A l'appui de cette relation et dans l'intérêt de la vérité historique, je crois devoir aujourd'hui rendre publique la conversation suivante dont je fus le témoin et dont les événements m'avaient rendu seul dépositaire — les deux interlocuteurs de la conversation que je vais rapporter étant morts tous les deux aujourd'hui.

Un soir de septembre 1888, à Lock Kennard Lodge (Ecosse), mon père causait avec Mgr le comte de Paris des événements politiques.

On était au moment de la campagne boulangiste et mon père n'admettait pas que le patriotisme de Mgr le comte de Paris pût lui faire accepter l'idée de rentrer en France « derrière Boulanger ».

Le prince estimait au contraire que pour sauver son pays il n'y avait pas d'acte d'abnégation.

— Ah ! finit par dire mon père, avec un geste de dépit, « si le comte de Chambord avait donc eu aussi ces sentiments, il n'eût pas soulevé la question du drapeau blanc et nous n'en serions pas là aujourd'hui ».

— « Vous croyez. — répliqua le prince, avec chaleur. — Eh bien, si le comte de Chambord a soulevé cet incident, c'est « par patriotisme. »

— Ah ! comment donc ! répondit mon père, je ne comprends plus. — Le vrai patriotisme. . .

— Le vrai patriotisme, interrompit Mgr le comte de Paris, lui a dicté sa conduite. Il avait appris pertinemment que son acceptation de la couronne de France serait la cause d'une nouvelle invasion allemande, et alors. . . comprenez-vous. . . ?

— Mais alors, il fut un héros, murmura mon père.

— Je crois que oui, répondit avec tristesse Mgr le comte de Paris, mais il n'est pas encore l'heure de le dire. . . Plus tard. . . » Plus tard la tombe a clos les lèvres et du narrateur et de son confident. Mais la Providence avait voulu que cette conversation eût un témoin. Celui-ci ne croit plus pouvoir garder pour lui seul cette explication d'un acte incompris et tant incriminé.

Les dernières paroles de Mgr le comte de Paris prouvent d'ailleurs qu'il se réservait de faire rendre un jour publiquement justice à celui dont l'entrevue de Frohsdorff l'avait fait l'héritier.

H. SAINT-MARC-GIRARDIN.

Touchante coutume italienne

— o —

Il y a quelques années, écrit un voyageur, en circulant dans une étroite rue de Venise, nous nous arrêtâmes auprès d'un groupe de mandolinistes qui exécutaient une petite sérénade devant une maison de modeste apparence. Tout à coup, une des croisées du deuxième étage s'ouvrit et les locataires firent aux artistes de gracieux témoignages de remerciements. Nous demandâmes aux voisins de quoi il s'agissait. On nous répon-

dit : c'est qu'une jeune fille de cette maison a pris le voile ce matin, et, selon l'usage de ce pays, on vient faire de la musique pour féliciter la famille de l'honneur qui lui revient. Cet usage est bien digne de la foi italienne. C'est, en effet, un grand honneur pour une famille que de donner un enfant à Dieu ; c'est même un signe de bénédiction.

Les trois sourires d'un vieillard mourant

— o —

Un pieux vieillard touchait à ses derniers moments. Ses enfants et petits-enfants étaient rangés autour de son lit de mort. Il semblait dormir, et, à trois reprises, un sourire passa sur ses lèvres. Comme il ouvrait les yeux, ses fils lui demandèrent la cause de ce sourire.

Le vieillard répondit : « La première fois, toutes les joies de ma vie revinrent à ma pensée, et je ne pus m'empêcher de sourire en songeant que les hommes comptent pour quelque chose des plaisirs de si courte durée.

« La seconde fois, je me souvins de toutes les souffrances de ma vie, et je me réjouis de penser qu'elles avaient perdu leurs épines, et que la saison des roses commençait.

« La troisième fois, je pensai à la mort et je ne pus m'empêcher de sourire en voyant les hommes craindre cet ange que Dieu nous envoie pour nous délivrer de nos souffrances et nous appeler au bonheur éternel. »

L'Alliance française

— o —

Un journal de Paris (*Vérité*, 17-18 juillet) nous annonce que l'Alliance française vient de supprimer sa subvention aux écoles dirigées par les Assomptionnistes de Kadi-Keni. Or cette abstention pécuniaire coïncide avec le retrait des allocations que le gouvernement français accordait aux établissements religieux en Orient. L'Alliance française aurait-elle passé un compromis avec le gouvernement persécuteur ? Cette société existe au Canada ; elle s'est toujours tenue à distance des

questions religieuses. Sa conduite en Orient ne permet-elle pas de se mettre en garde contre ceux qui la dirigent ?

(*Fleurs de la Charité.*)

Boxeurs et Francs-Maçons

On savait déjà que les Boxeurs chinois forment une société secrète.

Mais il n'est pas sans intérêt de constater que les cérémonies d'initiation par lesquelles un Chinois devient membre de la Société des « Points harmonieux » sont à peu de chose près les mêmes que les cérémonies d'initiation aux Loges maçonniques du « Parfait Silence », des « Frères Réunis », des « Lampions éteints », etc., etc.

Il y a chez les Boxeurs, qui désignent également sous le nom de *Loges* leurs lieux de réunion, les mêmes grades que chez nos Frères.

M. Léon Charpentier, dans le *Mercur de France*, donne à ce sujet les plus curieux détails.

N'est-il pas instructif de constater cette similitude, qu'il serait difficile d'attribuer au hasard, entre les perturbateurs, les égorgeurs chinois, entre ces massacreurs de missionnaires et de chrétiens et nos francs-maçons instigateurs ou auteurs directs de toutes les persécutions contre les catholiques ?

Bibliographie

— *La Famille Robert de la Morandière*, par Pierre-Georges Roy. Lévis. 1905. (Ouvrage tiré à 100 ex. numérotés.)

Voilà le huitième des volumes que M. Roy publie depuis 1901 et qui sont consacrés chacun à l'étude généalogique de l'une de nos principales familles de la Nouvelle-France. Il y a eu lieu de s'étonner que l'on puisse en si peu de temps établir de pareils ouvrages, au prix de tant de dates et de noms propres. On ne saurait imaginer la somme de travail que doit s'imposer M. Roy pour y réussir. Nous espérons que l'encouragement du public aidera ce laborieux à poursuivre une œuvre historique de pareille importance.

M. Roy nous a fait parvenir, en même temps que le précédent ouvrage, une autre brochure qu'il vient de publier et qui contient l'*Oraison funèbre de Mgr H.-M. Dubreil de Pontbriand, évêque de Québec, prononcée dans l'église paroissiale de Montréal le 25 juin 1760 par l'abbé Louis Jolivet*. Lévis. 1905.